



La leçon de civisme des invités de L'Esprit public de ce 11 mai 2020. C'est une première en quelque sorte de créditer les propos des politiques, moyennant le truchement de délégués sociaux appartenant à la trame intellectuelle, voire socioprofessionnelle idoine au sujet disputé ce dimanche. Aurélie Filippetti invitée à cette concertation « politique » de l'état actuel du confinement fournit une interprétation toute subjective d'un contexte qui avère au jour le jour sa dangerosité ! Les soucis évoqués reposent sur le devenir de ces commerçants (en souffrance financière) privés de leur outil de travail, sacrifié sur l'autel de la sécurité nationale ! C'est madame Philippéti, à laquelle François Hollande avait attribué le poste de ministre de la culture, dont le souvenir hante le festival d'Avignon de son mandat (un tacle en faveur des intermittents du spectacle). Le sujet du jour repose effectivement sur une évaluation de notre avenir enfermé dans des directives de déconfinement, lesquelles préoccupent par leurs conséquences économiques à venir. Eh oui ! Que cela vous chagrine ou pas, des commerces fermeront définitivement, mettront les clefs sous les portes et déposeront un bilan catastrophique qui n'aura pour compensation qu'une compassion administrative allégeant les paiements alloués... En essayant d'entrer dans le vif du sujet, à savoir la réaction des français face à ces directives gouvernementales attentatoires à l'esprit de liberté républicain, les interrogations ne manquent pas d'imagination avant même de trouver des réponses sensées qui pointeront la responsabilité de chacun, y compris le système économico-social que nous cautionnons depuis une quarantaine d'années environs ! « On » recherche, donc, ce dimanche 3 mai, dans l'émission culte de cet « Esprit public », des responsables : ceux qui n'ont pas vu venir le danger, ceux qui ne peuvent prévoir l'avenir de cette société-ci, aujourd'hui ! Comme ils ne purent, hier, prévoir que le comportement de ces sociétés, qu'ils ont cautionnées politiquement, allaient, en toute évidence, vers une catastrophe naturelle ; car le covid-19 est le résultat de préjudices portés à un écosystème de plus en plus fragile, et cela au nom de l'économie (ne l'oublions-pas!) ! Loin des désignés coupables qui dérangent les biens pensants, les conjectures entre tenants et aboutissants des causes de la maladie servent d'argument pour débattre d'une situation qui échappera à tous les acteurs sociaux, ne serait-ce que par une réaction citoyenne inattendue qui se manifestera en temps voulu. La seule certitude, certes, serait de prendre au sérieux le virus et ses ravages, en respectant scrupuleusement les consignes, les plus draconiennes soient-elles, dans un 'esprit public' conscient des dangers avenir. Jean Canal. 3 mai 2020.

Dessin : 11 mai : saurons-nous reprendre le cours de nos vies ? • Crédits : Thibault Henry

Émission France Culture : Esprit public.